

Introduction

Le tétanos est caractérisé par des contractions musculaires spastiques focales ou généralisées, provoquées par la puissante neurotoxine du *Clostridium tetani*. Cette bactérie est largement répandue sous forme de spores résistantes dans le sol. Dans à peu près 60% des cas, la voie d'entrée est une plaie mineure. Malgré le développement des soins intensifs, la létalité survient encore dans 10 à 40% des cas.

Le vaccin est une anatoxine (toxine tétanique dénaturée par le formaldéhyde) adsorbée sur l'hydroxyde d'aluminium comme adjuvant (facteur immunologique co-stimulant). Le vaccin antitétanique n'existe plus sous forme monovalente mais uniquement sous forme de vaccin combiné.

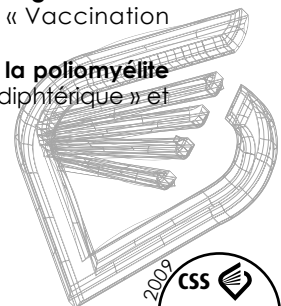
L'instauration en Belgique de la vaccination généralisée contre la diphtérie et le tétanos remonte à 1959.

La vaccination procure une protection rapide et quasi totale contre la maladie (alors que cette dernière ne confère pas d'immunité naturelle) et joue un rôle important dans son contrôle.

Indication et schéma vaccinal

La vaccination antitétanique et antidiphtérique combinée doit être généralisée. Lorsqu'un patient nécessite une vaccination antitétanique, un vaccin combiné tétanos-diphtérie sera utilisé (voir fiche Adulte « Vaccination antidiphtérique »).

- Une **primovaccination antitétanique complète** chez l'adulte nécessite 3 injections: 2 injections à 4-6 semaines d'intervalle suivies d'une 3^e injection 6 mois à 1 an après la 2^e injection (pour les enfants, voir fiche pédiatrique « Diphtérie » et « Vaccination de rattrapage »).
- Après une vaccination de base complète, **les vaccinations de rappel** sont recommandées à intervalle de 10 ans, sans limite d'âge. Des vaccinations de rappel plus fréquentes augmentent le risque d'effets indésirables. Lorsque la dernière injection – chez un sujet complètement vacciné antérieurement – remonte à plus de 20 ans, une revaccination complète comportant 3 doses n'est pas nécessaire, mais 2 injections à 6 mois d'intervalle sont recommandées (la 2^e injection est utile pour assurer une protection de bonne qualité et de longue durée). Pour les dosages spécifiques, en fonction de l'âge, de l'anatoxine diphtérique dans les vaccinations de rappel: voir la fiche adulte « Vaccination antidiphtérique ».
- **En cas de vaccination antitétanique de rattrapage à partir de l'âge de 8 ans:** voir fiche adulte « Vaccination antidiphtérique » et fiches « Vaccination de rattrapage ».
- **Si une vaccination de rattrapage contre la coqueluche et/ou la poliomyélite est également nécessaire:** voir fiche adulte « Vaccination antidiphtérique » et fiches « Vaccination de rattrapage ».



Effets indésirables et contre-indications

Rougeur, induration et douleur au site d'injection sont fréquemment rapportées mais disparaissent rapidement et ne nécessitent généralement aucun traitement. Occasionnellement, une poussée de température peut y être associée.

La grossesse ne constitue pas une contre-indication à l'administration du vaccin combiné diphtérie-tétanos (Td).

Vaccination antitétanique en cas de blessure

À côté de la vaccination, les soins rapides et appropriés des plaies constituent un élément important de prévention à ne pas négliger.

| Etat de l'immunité | Gravité de la blessure | |
|---|--|--|
| | Blessure superficielle et propre | Blessure à risque de Tétanos* |
| 1. Pas de vaccination ou vaccination incertaine | Administer une primo-vaccination complète | Administer une primovaccination complète et des immunoglobulines spécifiques** |
| 2. Primovaccination incomplète | Compléter le schéma de vaccination | Compléter le schéma de vaccination et immunoglobulines spécifiques** |
| 3. Primovaccination complète | | |
| a) Dernière dose de vaccin < 5 ans | 0 | 0 |
| b) Dernière vaccination > 5 ans et < 10 ans | 0 | Anatoxine (1 dose Td) |
| c) Dernière vaccination > 10 ans et < 20 ans | Anatoxine (1 dose Td) | Anatoxine (1 dose Td) et immunoglobulines spécifiques** |
| d) Dernière vaccination > 20 ans | Anatoxine (2 doses Td à 6 mois d'intervalle) | Anatoxine (2 doses Td à 6 mois d'intervalle) et immunoglobulines spécifiques** |

* Les plaies contuses, les morsures, les plaies pénétrantes (les échardes de bois ou épines) ou encore plaies contaminées par de la terre ou des déjections animales et celles survenues depuis plus de 6 heures sans traitement.

** Le vaccin et les immunoglobulines administrées simultanément, le seront en deux sites distincts pour éviter toute neutralisation d'un produit par l'autre. Au-dessus de l'âge d'un an, le vaccin est injecté dans le muscle deltoïde et les immunoglobulines au niveau de la face antéro-latérale de la cuisse (*M. gluteus*).

Des immunoglobulines spécifiques doivent être administrées en cas de blessure à risque de tétanos et en absence d'immunité. Une vaccination répétée à intervalle de 10 ans permet d'éviter l'administration d'immunoglobulines en cas de blessure (voir tableau).

N.B.: par convention internationale, les lettres majuscules « D » et « P » sont utilisées pour désigner les dosages pédiatriques des vaccins diphtérique et coquelucheux, et les lettres minuscules « d » et « p » pour les dosages réduits des vaccins destinés.